

## CONDITIONS GENERALES

### 1. Généralités :

La natation est un sport passionnant mais également très exigeant. Son exercice demande un investissement personnel, de la discipline et comme pour tout autre activité sportive, le respect d'autrui.

Les entraîneurs ont pour principaux objectifs d'enseigner les techniques, de faire progresser les nageurs et faire vivre le Club à leurs côtés ; aussi ils se réservent le droit d'exclure tout adhérent qui transgresserait les consignes de sécurité ou qui par son comportement, nuirait au bon déroulement des séances, et ceci sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé. Il est également exigé une bonne conduite dans les vestiaires.

### 2. Présence de l'entraîneur :

**Les responsables des mineurs devront impérativement s'assurer de la présence de l'entraîneur et que le cours ait bien lieu avant de laisser l'enfant au sein de l'établissement où se déroulera la séance (piscine, gymnase, stade...).**

### 3. Matériel :

Tous les cours comprennent le matériel didactique lié à l'enseignement et à la pratique de la natation. Le matériel personnel (maillot, lunettes, bonnet) est à la charge de l'adhérent, ainsi que le matériel spécifique demandé aux compétiteurs (pull, planche, mini-palmes). Le CND13 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de dégradation.

### 4. Autorisations parentales :

L'inscription d'un enfant mineur doit obligatoirement revêtir la signature de son responsable légal (père, mère ou tuteur).

A l'occasion des compétitions ou lors de certains entraînements, les entraîneurs peuvent être amenés à prendre films et photos. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur ces documents, veuillez cocher la case appropriée "droit à l'image".

### 5. Jours fériés, vacances et cas de force majeure :

Les jours fériés, les périodes de vacances scolaires et les cas de force majeure (maladie, fermeture des piscines, directives de la municipalité, ...) ne sont pas remboursés.

### 6. Echange ou remboursement :

Il ne sera fait aucun échange ou remboursement à l'issue de votre inscription au Club de l'adhésion et de la licence FFN. Toute personne ne respectant pas les règles du Club (sécurité et respect d'autrui) subira une exclusion temporaire ou définitive sans qu'aucun remboursement ne puisse être effectué. Seuls les frais d'inscriptions, au prorata, pourront être remboursés si un arrêt médical allant jusqu'à la fin de la saison est fourni.

### 7. Conditions de paiement :

**Le paiement doit être joint au bulletin d'inscription.** Il est possible de l'effectuer en plusieurs échéances. Seuls les règlements par chèque ou virement seront acceptés. **Pensez à inscrire les noms, prénom et groupe de l'adhérent au dos de chaque chèque.**

**NB :** Conformément aux articles 39 et 40 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la Loi n° 2004-801, du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Ce droit s'exercera par email [contact.cnd13@gmail.com](mailto:contact.cnd13@gmail.com)

### 8. Adhésion :

L'adhésion au CND 13 est valable de la rentrée de septembre jusqu'à la fin de la saison 31 août de l'année suivante.

### 9. Certificat médical :

**Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive est obligatoire pour les nouveaux adhérents.**

Pour les renouvellements, ce certificat médical n'est exigé qu'une fois tous les 3 ans. Les autres années l'adhérent doit remplir un questionnaire de santé visant à évaluer ses facteurs de risques et la nécessité d'un examen médical.